

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 25 AOUT 2015**

N°1 :

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 juin 2015

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental
Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

Etat

Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale Adjointe des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil Régional de Franche-Comté

Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente
M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville de Besançon

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON
M. François FAVORY

Pouvoirs :

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Loïc NIEPCERON

Mme Nathalie DURAND-BRETON, représentante du personnel, a donné pouvoir à M. François FAVORY

M. Lionel VIARD, représentant du personnel, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Gilles BEDER

Absents excusés :

M. Raphaël BARTOLT, Préfet de Franche-Comté
M. Alain DAUBAS, Délégation régionale EDF
M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée
M. Claude JEANNEROT, Conseiller Départemental

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 juin 2015.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 17

Pour : 17

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 juin 2015, tel qu'annexé au rapport.

La Présidente



Christine BOUQUIN

